



SERVICE HYGIÈNE
& SANTÉ PUBLIQUE
DE LA VILLE DE NANCY



HABITAT INSALUBRE





QU'EST-CE QU'UN HABITAT INSALUBRE ?

Un logement insalubre peut affecter la santé de ses occupants. Divers critères permettent d'évaluer le niveau d'insalubrité d'un logement, notamment :

- Humidité importante
- Présence de moisissures sur les murs, couvrant des surfaces importantes
- Présence de peintures au plomb accessibles ou d'amiante
- Surface du logement insuffisante : un logement de moins de 9 m² et/ou dont la hauteur sous plafond est inférieure à 2,20 m
- Absence d'eau potable ou de réseau d'assainissement
- Absence de chauffage
- Installation électrique dangereuse
- Absence d'ouverture vers l'extérieur ou luminosité naturelle insuffisante

BON À SAVOIR

La Ville de Nancy est signataire de la Charte de lutte contre le logement indigne et non décent. Dans ce cadre, le service Hygiène et Santé apporte ses compétences techniques pour contribuer à l'éradication du mal logement en Meurthe-Et-Moselle.



173

**NOMBRE D'INTERVENTIONS
"HABITAT" RÉALISÉES EN 2014
PAR NOS INSPECTEURS
DE SALUBRITÉ**

VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME DE SALUBRITÉ DANS VOTRE LOGEMENT À NANCY

Il suffit de déposer un signalement auprès de notre service Hygiène et Santé Publique. Un inspecteur de salubrité prendra contact avec vous.

L'inspecteur visitera votre logement. S'il constate que la réglementation n'est pas respectée, une phase amiable avec votre propriétaire sera envisagée. En cas d'échec, une procédure sera mise en œuvre.

Cette procédure, relativement longue du fait de divers délais légaux, peut aller jusqu'à la prise d'un arrêté préfectoral d'insalubrité, réparable ou irrémédiable, avec ou sans interdiction d'habiter, qui obligera votre bailleur à réaliser des travaux permettant de remédier aux désordres constatés, voire à vous reloger ailleurs.

Le service vous accompagne dans vos démarches et peut vous fournir un suivi et un conseil personnalisé.

UNE QUESTION, UN PROBLÈME, NOUS CONTACTER

Service Hygiène et Santé Publique
2 rue Ste Catherine 54000 NANCY
03 83 85 56 80

Permanence tous les jeudis de 14h à 17h



PLUS D'INFO SUR
WWW.NANCY.FR

